



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL N° 4 – SAISON 2026/2027 Présentiel

Réunion du :	31/08/2026
Présidence :	CORNEC Sébastien,
Présents :	AUGEREAU Jean-Baptiste, BIALAS Hubertus, BOURNEL Jean-Luc, CHERRUAULT Jean-Paul, CHOUTEAU Jean-Jacques, COIFFARD Albert, FOUCHER Philippe, GEINDREAU Emilie, GERNIGON Romain, HAMARD Jacques, LEROY Pierre, MARAUD Florent, MERLET Xavier, ORAIN Derek, PERROT Michel, PAUVERT Frédéric, SALMON Éric,
Excusés :	DA COSTA Alcides, SAULAIS Virginie
Assiste :	ROBERT Delphine
Invité :	

1. Infos Présidence

Pour validation

- **Point sur les compétitions**

Sébastien CORNEC fait un point sur les compétitions, suite aux échanges en bureau LFPL de ce jour. Après contact avec la CDSR 49, il propose au CODIR de valider la reprise de toutes les compétitions pour le WE des 19 et 20 septembre pour la D1 à la D5. En conséquence, les coupes et challenges reprendront les 26/27 septembre.

Il en sera de même pour les autres catégories du District.

➔ **Le CODIR valide cette proposition.**

Pour information

- **LFPL**

- **Licences** : +5% à l'échelle de la Ligue (à date égale)
- **Conseiller en développement associatif** : 2 conseillers en développement associatif ont été embauchés par la Ligue. Ils seront en charge d'accompagner les clubs sur leurs projets d'emplois, de développement, de recherches de subvention... Une présentation sera faite, dans le District de Maine et Loire, à l'occasion d'un prochain CODIR et aussi peut-être à l'occasion des Tables Rondes d'Automne.
- **Arbitrage** : mail de la DTA sur les caméras embarquées avec proposition d'accompagner gratuitement les districts souhaitant s'équiper. Le Président du District en lien avec le président de la CDA a acté le fait de répondre positivement à cette proposition.

- **Travaux District**

Michel PERROT fait un point sur les demandes de devis en vue des travaux à venir :

- Ombrière
- Borne électrique
- Mur rideau Hall d'entrée et salle Maine

- **Partenariat**

Michel PERROT fait un point sur le partenariat avec Angers SCO avec la nouveauté suivante :

Invitation de tous les présidents de clubs à l'occasion :

- du match du 19/09 face à TROYES (tribune St Léonard)
- d'un afterwork au cours de l'hiver, autour d'un cocktail dinatoire au stade Raymond KOPA, en présence du CODIR du District.

2. Arbitrage

Pour information

- **Nouvelles Règles d'Arbitrage**

Romain GERNIGON présente les nouvelles règles d'arbitrage mises en place afin de préserver le temps de jeu effectif, clarifier certaines décisions, harmoniser les pratiques d'arbitrage :

- 1- **Contrôle du temps de remplacement** : 10 sec pour quitter le terrain, sinon le joueur remplaçant devra attendre a minima 1 minute puis le prochain arrêt de jeu pour entrer en jeu.
- 2- **Cas des joueurs blessés** : si besoin d'un soigneur, le joueur sort du terrain. Si l'arbitre arrête le jeu, il sort du terrain également. L'arbitre dispose de quelques exceptions pour déroger à cette règle.
- 3- **Rentrée de touche** : un décompte est fait. Si l'arbitre considère qu'il y a une perte de temps, alors la touche est inversée. Par ailleurs, si le gardien perd trop de temps pour un 6 mètres, un corner est accordé à l'équipe adverse.
- 4- **Port des bijoux** (protégés avec un strap)

Pour validation

- **Demande de radiation du titre d'arbitre de club**

La CDA, dans son PV n°1 de la saison 2026/2027 a pris connaissance des PV n°7 de la commission d'appel de district du 19/05/2026 ainsi que le PV n°40 de la CDD du 17/06/2026 faisant état d'une fraude de la part d'un arbitre de club. Ce dernier a été sanctionné par la commission de discipline pour cette fraude.

Le bureau de CDA au regard des faits avérés et du statut de l'arbitre (arbitre de club ayant suivi la formation), propose au CODIR de valider la radiation du statut d'arbitre de club, eu égard, à ce comportement contraire aux valeurs déontologiques attendues de la part d'un arbitre, quel que soit son statut.

➔ **Le CODIR valide :**

- **la perte du statut d'arbitre de club**
- **l'interdiction de repasser sa formation pendant 3 ans.**

3. Finances

Pour validation

- **Comptes 2025/2026**

Eric SALMON présente les comptes de la saison écoulée qui seront présentés à l'AG du District.

➔ **Le CODIR valide :**

- **Les comptes 2025/2026**
- **L'affectation du résultat en réserves**

- **Parc automobile du District**

Eric SALMON présente le projet d'acquisition d'un véhicule (7 ou 9 places) dans le cadre du FAFA Transports et en remplacement d'un des 2 véhicules Peugeot Partner.

➔ **Le CODIR valide**

- la vente d'un des véhicules Partner
- l'acquisition d'un nouveau véhicule (en LLD ou LOA)

Eric SALMON présente également le projet de leasing pour les véhicules des Président et Président délégué.

→ Le CODIR attend des informations complémentaires afin de décider ultérieurement par mail.

4. Vie du District

Pour information

- **Mouvements commissions**
 - Julien LETHEUIL intègre la CD U7-U9.
 - Bernard GINGREAU en CDTIS
 - Nathan ROBERT en CD Ethique et Fair Play
 - Jack GASTINEAU en CDSOE

Intégration de 3 nouveaux membres en CD U11-U13 :

- Corentin VERON
- Killian BEDUNEAU
- Sylvain AOUSTIN

- **Ententes Seniors**

Le CODIR prend connaissance des demandes d'ententes en seniors :

- Senior D2F : Angers Intrépide (club porteur), Trélazé Eglantine et St Sylvain Anjou AS sous le nom : **ENT.INTREPEGLANSTSYL**
- Senior D2F : Christophséguinière (club porteur) et Mortagne sur Evre sous le nom : **ENT.CHRISTSEGMORTAGN**
- Senior D2F : Bourgneuf Ste Christine (club porteur) et St Lezin AS Mauges sous le nom : **ENT.BOURGNEUF AS MAU**
- Seniors D5 G : Combrée Noyant US (club porteur) et Pouancé USA sous le nom : **ENT.COMBREE-POUANCE**
- Seniors D2 Féminine : Saint-Hilaire Vihiers Saint-Paul (553233) et Corons (582655), sous le nom **ENT. ST HILAIRE CORON.**
-

→ Le CODIR valide ces ententes mais demande aux clubs d'Angers Intrépide, Trélazé Eglantine et St Sylvain Anjou AS de revoir l'appellation de leur entente.

Pour information

- **AG District du vendredi 25/09/2026 à Ambillou Château**

Aucun vœu n'a été reçu.

Il est à noter 3 candidatures de délégués des clubs du District.

La CDSOE se réunira ce jeudi 3 septembre en préparation de l'AG.

- **Tables Rondes d'Automne**

Les dates et lieux de la 2^{ème} édition sont définis :

- Vendredi 9 octobre : Pouëze St Clément Brain
- Samedi 10 octobre : Bauné Val Baugeois
- Vendredi 16 octobre : Thouarcé FC Layon

- Samedi 17 octobre : May Bé Léger FC

Le groupe de travail se réunit le 1^{er} septembre pour finaliser les thèmes abordés.

Une invitation sera ensuite adressée aux clubs.

Les élus du CODIR sont invités à se positionner auprès de Delphine ROBERT.

5. Divers / Tour de table

- Emilie GEINDREAU fait part du départ d'Hélène COUSSEAU de la Commission RSO.
- Florent MARAUD expose la réflexion de la CD Futsal sur le changement éventuel de la date des finales, le 8 mai tombant le week-end de l'Ascension. Le président demande à la commission de réfléchir à avancer les finales, afin de ne pas télescoper les autres finales de fin de saison.
- Philippe FOUCHER fait un point sur les U7-U9 (fin de saison le 29 mai, Foot Océane le 6 juin 2026) et évoque les orientations de la FFF sur la fidélisation des jeunes joueurs.
- Jacques HAMARD souligne l'importance pour les clubs de placer des éducateurs de qualité et qualifiés auprès des jeunes. Il aborde également la mise en place du Projet Club et précise que les clubs peuvent déjà commencer à structurer leur projet avec l'outil fédéral car l'autodiagnostic est ouvert. Il présente la politique de rapprochement des éducateurs et des arbitres à l'échelle de la Ligue (pour renforcer l'amélioration du climat des rencontres).
- Jean-Baptiste AUGEREAU questionne, d'une part, sur la possibilité d'avoir recours à un expert-comptable pour le District en plus d'un commissaire aux comptes et, d'autre part, sur l'éventualité de réduire le nombre de membres du CODIR pour la prochaine mandature. Le Président du District apporte les réponses.
- Jean-Jacques CHOUTEAU fait le point sur la Commission U11-U13 qui accueille notamment 3 nouveaux membres. Il insiste sur le recul important du nombre d'équipes dans cette catégorie. Il présente au CODIR le club retenu pour recevoir le Festival U13 : Tiercé-Cheffes AS.

→ Le CODIR valide cette proposition et charge la Commission de répondre aux clubs sollicités.

- Romain GERNIGON revient sur le lancement de la saison des arbitres (stages de rentrée avec des effectifs stables). Une inquiétude subsiste toutefois au niveau du nombre des arbitres Futsal.
- Hubertus BIALAS élargit la discussion à la politique générale du Football (FIFA...).
- Frédéric PAUVERT fait un retour sur l'activité de la Commission Départementale Sportive et Règlementaire. La multiplication des ententes dans le cadre du football féminin pose question : elle rend difficile l'identification au club d'appartenance et peut nuire à la fidélisation.

Sébastien CORNEC donne des nouvelles de Jack GASTINEAU à qui le CODIR souhaite un bon rétablissement.

Prochaines réunions :

☞ Bureau : mardi 15 septembre 2026 à 19 h 00 (visio)

☞ Comité de Direction : date à repréciser à 19 h 00 (présentiel) :

Le Président	La Secrétaire de séance
M. CORNEC Sébastien	Mme ROBERT Delphine

